

## **SEMINAIRE**

**« Les accords de libre échange conclus par le Maroc : quelles incidences sur la compétitivité globale du pays ? »**

### **MOT D'INTRODUCTION**

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE  
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**Rabat  
Mercredi, 14 novembre 2012**

**Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)**

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: [contact@ires.ma](mailto:contact@ires.ma)

Site Web: [www.ires.ma](http://www.ires.ma)



## **Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs**

J'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'IRES dans le cadre de ce séminaire consacré à la présentation des conclusions du rapport provisoire de l'étude « Les accords de libre échange conclus par le Maroc : quelles incidences sur la compétitivité globale du pays ».

Je tiens, de prime à bord, à exprimer ma profonde gratitude à Messieurs l'Ambassadeur de la République Arabe d'Égypte et à l'Ambassadeur de la République de Turquie d'avoir répondu favorablement à notre invitation malgré leur agenda serré. Leur présence parmi nous témoigne de l'intérêt qu'ils portent au développement des relations de coopération avec le Maroc, qui, faut-il le souligner, ont un avenir certainement prometteur.

L'intérêt porté par l'IRES aux questions de libre échange tire sa substance du fait que l'ouverture du Maroc sur l'extérieur est un choix stratégique incontournable. Cette ouverture, qui est potentiellement porteuse de grandes opportunités en termes d'accélération de la convergence économique, soulève, aussi, des défis de taille qui interpellent les capacités du pays à faire face aux chocs concurrentiels et à sécuriser, in fine, sa trajectoire de développement.

En préparation au lancement de l'étude sur les incidences des accords de libre échange sur la compétitivité globale du Maroc, l'Institut a organisé deux séminaires respectivement en octobre 2011 et en avril 2012. Ces séminaires, auxquels ont pris part de hauts responsables des départements ministériels, des opérateurs privés et des experts universitaires, ont été l'occasion d'approfondir la réflexion sur deux problématiques connexes en lien avec la politique commerciale extérieure, à savoir la cohérence globale des accords de libre échange et leurs incidences sur l'industrialisation du pays.

A titre de rappel, les principales conclusions issues de ces deux séminaires se présentent comme suit :



- Les progrès enregistrés par le Maroc en matière de libéralisation commerciale sont indéniables. L'amélioration de l'accessibilité de l'offre nationale aux marchés des pays partenaires a favorisé une progression des exportations et leur diversification relative sur le plan sectoriel et géographique. Toutefois, le rythme de progression des exportations est sans commune mesure avec l'accroissement spectaculaire des importations. Cette situation a généré un déficit chronique de la balance commerciale qui met en péril les équilibres extérieurs du pays.
- Certes, l'aggravation du déficit commercial issu des accords de libre échange provient du fait que la mise à niveau du tissu productif national n'a été envisagée qu'a posteriori. Néanmoins, ce déficit provient, aussi, de l'existence d'obstacles non tarifaires et parfois du recours aux pratiques déloyales, notamment en termes de sous-facturation des importations et de manipulation des règles d'origine.
- Aujourd'hui, la concurrence induite par les accords de libre échange sur l'industrie marocaine est bien réelle. La baisse de l'activité de certaines branches industrielles vulnérables et les pertes concomitantes d'emplois constituent une source de préoccupation majeure. Si le Maroc a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires, il n'en demeure pas moins qu'il dispose de toute la légitimité de préserver ses intérêts économiques, en procédant notamment au renforcement de son dispositif de défense commerciale, en conformité avec les règles pertinentes de l'OMC.
- La multiplication des accords de libre échange conclus par le Maroc rend leur gestion complexe. Pour cela, une coordination renforcée devrait être établie entre les différents acteurs concernés, pour favoriser une meilleure gouvernance de ces accords et veiller à leur cohérence par rapport aux priorités stratégiques du pays, notamment en termes d'industrialisation et de développement du marché intérieur.



## **Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs**

L'étude de l'IRES sur les incidences des accords de libre échange conclus par le Maroc s'inscrit dans le cadre de la mission permanente de veille stratégique de l'Institut. Elle fait partie, également, du programme « compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé ». Cette étude vise à examiner les incidences économiques de ces accords d'un point de vue global et sectoriel, à apprécier leur cohérence d'ensemble et à proposer les réponses de politiques publiques à même de permettre de rééquilibrer les relations commerciales du Maroc avec ses partenaires et de mieux négocier les prochains accords envisagés.

L'étude a été menée selon une approche structurelle, axée sur une analyse économique des résultats des accords commerciaux préférentiels du Maroc, relayée par une analyse juridique et institutionnelle en termes de degré de cohérence entre ces accords et de leur compatibilité avec les options commerciales multilatérales du pays.

Dans le cadre de cette approche, les questions liées à la gouvernance de la politique commerciale extérieure du Maroc, y compris la négociation des accords de libre échange, ont occupé une place de choix en raison de leurs incidences sur la nature des résultats obtenus. De plus, l'étude s'est appuyée sur une démarche comparative ou « benchmarking » pour déduire quelques enseignements utiles pour le Maroc.

A titre de rappel, les termes de références de l'étude sont articulés autour de trois axes interdépendants. Il s'agit en l'occurrence de :

- L'examen du bilan global des différents accords de libre échange conclus par le Maroc, en mettant en relief leur mode de conception et de gouvernance et en analysant leurs incidences sur les échanges commerciaux du pays et sur son attractivité aux IDE.



- Le diagnostic des résultats issues des accords de libre échange, à travers l'identification des facteurs explicatifs de leurs effets limités sur le commerce et l'investissement : les causes juridico-institutionnelles ainsi que celles inhérentes à la compétitivité de l'économie marocaine et au poids des obstacles non tarifaires...
- La proposition de recommandations stratégiques à même de permettre au Maroc de maximiser les retombées des accords en vigueur et de mieux préparer la conclusion de nouveaux accords et ce, dans l'objectif ultime de réhabiliter la politique commerciale extérieur du pays et en faire un levier de développement de son positionnement international.

### **Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs**

Ce sont là, les contours généraux de l'étude dont les conclusions préliminaires vous seront présentées. La présence d'experts des questions de libre échange constitue une opportunité idoine pour donner lieu à un débat de haute facture comme il est toujours de coutume à l'IRES.

Je souhaite plein succès à notre séminaire et je vous remercie de votre attention.

